

XLandes

OCTOBRE . NOVEMBRE 2010 www.landes.org

N° 13

magazine

 Conseil
Général
des Landes



Des voies d'avenir

@ - E MINÉRAIRES



29 SEPTEMBRE - 26 DÉCEMBRE 2010
EXPOSITIONS - CONFÉRENCES - ATELIERS - SPECTACLES
DANS LES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES DES LANDES

www.landes.org

bibliothèque
EN
ête



Médiathèque
départementale
des Landes

« Rien n'aura été épargné à la forêt landaise »...



Pas même les feux criminels d'un été de sécheresse. 200 hectares de pins brûlés sur la commune de Sanguinet. En surface, la perte est presque anecdotique à l'aune des ravages de la tempête Klaus. Mais au fond, ces 200 hectares pèsent beaucoup plus lourd que leur poids réel tant ils gonflent le sentiment que le supplice continue pour notre forêt.

Un supplice ou mieux dit un chemin de souffrance, emprunté au sortir de l'hiver par des chenilles processionnaires particulièrement voraces. Dans leur sillage, au cœur des chablis et des pins fragilisés, un minuscule coléoptère baptisé scolyte, que l'ont dit aussi « sténographe », entamait son lent travail de sape. Aux premières grosses chaleurs, l'insecte ravageur a pullulé vers les arbres sains. Les aiguilles ont viré au rouge feu. Incendie sans flamme dans un paysage silencieux, toujours en deuil de la tempête.

Les dégâts se chiffrent en millions de mètres cubes. Entre 3 et 6, peut être 10. Qui s'ajoutent aux 40 mis à terre par Klaus. Le massif s'en relèvera-t-il ? Sans doute. Mais à quel prix ?

Entre l'échec du plan Barnier dit de « valorisation par l'exploitation » et la promesse illusoire d'une assurance collective, force est de constater que l'éclat médiatique du milliard d'euros promis par le gouvernement a vite pâli.

Dans son dernier texte syndical, Jean-Louis Martres, l'ancien président des Sylviculteurs du Sud-Ouest, dresse d'ailleurs un constat amer en forme de testament : « La tempête est finie. Pas pour les sylviculteurs, qui mettront des années à reconstruire la forêt, mais pour l'État. Désormais, il est clair que la France ne veut pas de politique forestière. Ce sujet ne l'intéresse pas. »

Sur la route de Labrit une banderole interroge toujours « Qui reboisera ? ».

La question n'a pas fini de gagner du terrain. Tant il apparaît que l'engouement pour la préservation de l'environnement n'a d'égal que l'indifférence à l'égard des arbres !

**LA RÉDACTION DE
XLANDES MAGAZINE**



Laura Moulié

Tag en mémoire de la tempête Klaus,
aux abords de la piste cyclable de
Mont-de-Marsan

Photographes amateurs,
si vous voulez que vos images
soient publiées dans cette page,
adrez-nous un fichier
au format jpg par mail.

landes.magazine@cg40.fr

Chaque photo sera créditée du nom de son auteur
et pourra être accompagnée d'une légende
de 150 signes au maximum. XLandes Magazine
se réserve le choix de publier ou non
les photos et celui de la date de parution.
La publication des photos ne sera pas rémunérée.

Dossier infrastructures



12

Le scolyte, nouveau mal de la forêt

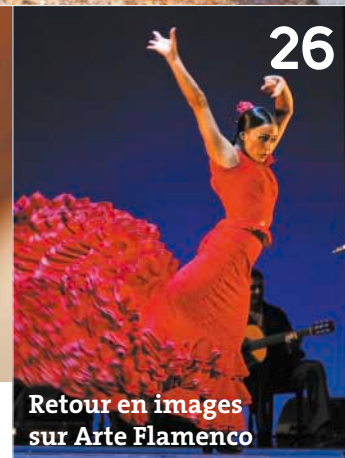


6



Henri Emmanuelli

18

Retour en images
sur Arte Flamenco

26

**BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR
LE CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES****Directeur de la publication**

Henri Emmanuelli.

Co-directeur de la publication

Joël Goyheneix.

Comité de rédactionGabriel Bellocq, Guy Berges,
Jean-Marie Boudey, Robert Cabé,
Isabelle Cailleton, Gilles Couture,
Pierre Dufourcq,
Xavier Fortinon, Joël Goyheneix,
Dany Michel, Bernard Subsol,
Alain Vidalies.**Rédaction en chef**

Lionel Niedzwiecki.

RédactionCatherine Acher, Florence Bord,
Catherine Dutournier,
Valérie Dechaut-Geneste.**Photographies**

Sébastien Zambon.

LANDES MAGAZINE**Direction de la communication**23, rue Victor-Hugo, 40025
Mont-de-Marsan Cedex.**Téléphone**

05 58 05 40 35

Fax

05 58 05 41 89

Courriel

landes.magazine@cg40.fr.

site internetwww.landes.org**DIRECTION ARTISTIQUE****& RÉALISATION**www.ledesignroom.com - Hossegor.**IMPRESSION**

Imaye Graphic - Laval.

DISTRIBUTION

La Poste.

DÉPÔT LÉGAL

Novembre 2008. N°ISSN 0761.6082

Landes Magazine est imprimé
à 170 000 exemplaires.

Actualités

- 3 L'éditorial de la rédaction
- 4 La photo des lecteurs
- 6 Le scolyte, nouveau mal de la forêt
- 10 La rentrée des collégiens

Dossier
infrastructures

- 12 Le poids de l'investissement
- 13 Le contournement Est de Dax
- 15 La LGV Bordeaux-Espagne
- 16 En route vers l'A65

Entretien

- 18 Henri Emmanuelli,
député et président du Conseil
général des Landes

Vie des entreprises

- 20 Des PME innovantes

Environnement

- 23 Le département à bicyclette

Culture

- 25 Entr'Acte & Scène Acte I
- 26 Retour en images sur Arte
Flamenco
- 28 Sortir
- 30 L'agenda

Le scolyte, l'autre mal de la forêt



Un fléau s'est abattu sur la forêt landaise : le scolyte (1). La prolifération de cet insecte s'attaquant aux pins affaiblis décime aussi les conifères épargnés par la tempête. Cette nouvelle catastrophe écologique était à l'ordre du jour d'une session extraordinaire, le 20 septembre.

Depuis plusieurs mois, un insecte ravageur s'attaque au massif landais, provoquant la perte de millions de mètres cubes de bois. Ce coléoptère, pas plus grand qu'un ongle, a trouvé refuge dans les arbres, grignotant peu à peu ce qu'il reste de la forêt. « Les scolytes se sont abondamment développés l'an dernier sur les arbres que la tempête a mis à terre. Ils ont profité de cette manne de bois vert pour pulluler. Dès l'arrivée du printemps, on les a retrouvés sur les arbres debouts, car ils n'avaient plus de matière verte par terre », explique Thierry Carbonnière, technicien au Centre régional de la propriété forestière. De loin, un paysage de pins cramés. De plus près, des petits trous ronds de 1 à 2 mm apparaissent sur l'écorce des pins, et parfois des sciures de vermoulures. « Les insectes piquent, creusent des petits trous dans l'écorce. Par la suite, les larves se développent sous l'écorce et mangent le liber, l'arbre perd son potentiel de conduction de sève, notamment des aiguilles vers les racines. De fait, ils dessèchent très vite, d'autant plus quand les températures sont chaudes », poursuit-il. « Après tout événement climatique de cette ampleur, on a des problèmes phytosanitaires. On s'aperçoit qu'on a de nombreux foyers qui se développent sur le massif, des foyers initialement proportionnels aux dégâts de la tempête Klaus.

La cartographie qu'a pu nous fournir le Département Santé des Forêts en Juin concernant la répartition géographique des attaques de scolytes était calquée sur celle des dégâts de la tempête de 2009. Depuis, les dégâts se sont étendues bien au delà... », reprend Rémi Rodriguez, chargé de mission Bois-Forêt au Conseil général des Landes. Les scolytes avaient déjà sévi après la tempête de 1999 et occasionné la perte de 2 à 3 millions de mètres cubes de bois. En juin, une première évaluation faisait état d'1,5 million de m³ attaqués. « Les attaques d'été et de l'automne ont été d'autant plus conséquentes que les conditions climatiques sont favorables à leur déploiement », détaille-t-il. Aujourd'hui, les coléoptères font rage sur l'ensemble du massif. Il faudra attendre la fin de l'automne pour évaluer l'étendue des dégâts. Mais on estime déjà qu'entre 5 et 8 millions de m³ de bois perdu pourraient s'ajouter aux 40 millions dévastés par Klaus. Les ravages de ces minuscules coléoptères vont contraindre les sylviculteurs à couper le bois prématurément. Avec les conséquences économiques qui vont avec. « Une fois abattus, les arbres se déprécient, la couleur du bois vire au bleu ce qui le rend impropre à toute utilisation en bois d'œuvre : on passe d'une qualité bois d'œuvre, parquet, lambris, panneaux à une utilisation caissage, cartons, pâte à papier, bois



H. Emmanuelli saisit le ministre de l'Agriculture

Après plusieurs courriers adressés au ministre de l'Agriculture sur l'échec du plan Barnier, dit « de la valorisation par l'exploitation », et ses conséquences tant pour les producteurs de bois (publics ou privés) que pour la filière industrielle, le Président Henri Emmanuelli a saisi à nouveau Bruno Le Maire sur l'état sanitaire dramatique du massif forestier des Landes de Gascogne. Les attaques de scolytes se multipliant sur le massif, il apparaît, selon lui, « urgent d'étendre le traitement des piles de bois stockées en bord de route afin de limiter leur prolifération et organiser le broyage des rémanents de coupes sanitaires ». Il est par ailleurs « nécessaire de traiter l'ensemble des peuplements affaiblis par la chenille processionnaire de manière préventive, pour que les attaques de 2010 soient moindres que celles subies l'année passée ». Henri Emmanuelli rappelle également au Ministre que l'indemnisation des producteurs reste toujours d'actualité.

énergie », explique Rémi Rodriguez. « Cette dépréciation très forte génère un prix de vente pour le producteur identique à celui rencontré au lendemain de la tempête, donc diminué de 5 à 10 fois », s'inquiète-il. « Ce que les sylviculteurs ont la nécessité de savoir c'est que l'État a accepté qu'on puisse faire profiter les parcelles attaquées par les scolytes des aides à la reconstitution, c'est à dire que toute parcelle ayant été touchée à plus de 40 % par la tempête et les scolytes pourront bénéficier d'une aide à la replantation », conclut-il.

(1) Les scolytes sont de petits insectes xylophages de l'ordre des coléoptères. Ils constituent une grande famille d'insectes dits « ravageurs », les scolytidés (Scolytidae).



1 : lorsque les scolytes forent l'écorce et creusent leurs galeries, ils produisent un type de sciure composé de débris ligneux et d'excréments.

2 - 3 : des pins « cramés » ou les dégâts d'un coléoptère à l'apparence inoffensive.

Alerte à la chenille

Un autre fléau touche le pin maritime, les chenilles processionnaires. En nombre cette année, elles se nourrissent des aiguilles des pins, entraînant une défoliation de l'arbre et en cas d'infestation massive, un affaiblissement important des arbres ouvrent la voie à d'autres ravageurs et parasites.



Hommage à Jean-Claude Sescousse

Le collège de Saint-Vincent-de-Tyrosse fait partie du paysage depuis 1965. Le 2 septembre 2010, jour de rentrée, l'établissement a été baptisé du nom de l'ancien maire de la commune (1989-2004) et conseiller général (1997-2004), Jean-Claude Sescousse. Un bel hommage rendu à un homme de conviction, professeur de français et de sciences humaines, unanimement reconnu par ses pairs. L'ancien chef de file des Francas, surnommé « Coco », est décédé

l'année dernière à l'âge de 67 ans. Le président du Conseil général, Henri Emmanuelli, a dévoilé deux plaques, l'une à l'entrée de l'établissement et l'autre dans la cour, sous les yeux de sa compagne, Claudine Desclaux, et de ses nombreux amis, élus et proches. À travers cette dénomination, le Conseil général des Landes souhaite rendre hommage aux valeurs d'engagement et de laïcité prônés par l'ancien maire de la commune.

Prix du lait : H. Emmanuelli en appelle au gouvernement

Après les inquiétudes déjà suscitées par les conséquences de la loi de Modernisation de l'Économie sur les producteurs libéralisant les conditions de négociation entre les grandes surfaces et fournisseurs, Henri Emmanuelli « déplore ce nouvel échec de l'interprofession laitière » à augmenter les prix du lait aux producteurs pour le 3^e trimestre 2010.

Selon lui, cela vient « confirmer les difficultés de la future contractualisation prônée par la Loi de Modernisation de l'Agriculture récemment adoptée ». « Il n'est pas acceptable, dans la situation actuelle, que le Ministre se contente de « souhaiter » l'aboutissement des discussions. Son intervention directe serait sans doute plus utile », dit-il.



10^e bougie pour « Un collégien, un ordinateur portable »

Septembre 2001 - septembre 2010 : c'est la dixième rentrée scolaire de l'opération. Au total, 42 000 collégiens landais ont pu bénéficier d'un prêt d'un ordinateur pendant leur scolarité, pour un investissement total de 41 M d'euros. Pour alléger le poids du cartable, le Département a équipé, depuis, les 35 collèges publics landais de vidéoprojecteurs, tableaux interactifs et visualiseurs numériques.



Un an après, le réseau XL'R fait le plein

Après un an d'exploitation, les résultats sont encourageants pour le réseau départemental de transport en commun XL'R. La fréquentation des lignes est en constante progression : + 81 % toutes lignes confondues entre décembre 2009 et juin 2010. Lancé en septembre 2009 par le Conseil général des Landes, le réseau départemental s'adapte à la demande et apportera des modifications dans les mois qui viennent.

Les Archives départementales rouvrent leurs portes

Après une parenthèse de 9 mois, les Archives départementales ont rouvert partiellement leurs portes, en attendant la réouverture totale, qui se ferait au plus tôt en janvier 2011. En cause : la découverte, en novembre 2009, de traces de moisissures sur les documents d'archives (juridictions de l'ancien régime, minutes notariales...) stockés

dans les salles de conservation. Le diagnostic a révélé un fonctionnement anormal du système de maintenance de la climatisation. Un incident qui n'a engendré aucune perte de documents.

Plus d'infos sur
www.archives.landés.org



Transport scolaire : l'inscription en ligne généralisée

Dans un souci de dématérialisation des procédures administratives et de simplification des démarches pour les familles, le Conseil général des Landes a développé un module informatique d'inscription au transport scolaire. Testé avec succès en 2009 dans trois collèges (Tartas, Grenade et St-Pierre-du-Mont), ce module est accessible à l'ensemble des établissements landais et limitrophes. Concrètement, les parents se connectent sur www.landés.org, vos services en ligne, droits et démarches, transport scolaire) et remplissent le formulaire approprié à la scolarité de leur enfant (école, collège ou lycée).



Tourisme : Une haute saison réussie

Selon une enquête du Comité départemental du Tourisme, 95 % des professionnels sont satisfaits, voire très satisfaits de la fréquentation pour la haute saison 2010 dans les Landes, et ce pour tous les types d'hébergement et pour les professionnels du thermalisme. Cet optimisme touche aussi bien le littoral que l'agglomération de Mont-de-Marsan, mais semble moins partagé sur l'intérieur (56 % des professionnels jugeant la fréquentation moyenne). Au regard de cette réussite, ils affichent un niveau d'activité supérieur à 2009 (47 %), ou tout au moins équivalent (43 %)... en sachant que 2009 avait déjà été une belle année (hausse de 2 % du nombre des nuitées totales sur la haute saison).

Plus d'infos sur
www.tourisme-landés.com

Toujours plus de collégiens !

Ils sont 15 956 collégiens à avoir repris le cartable (parfois numérique), soit 271 élèves de plus qu'à la rentrée 2009 inscrits dans les 35 collèges publics landais. Le Département investit prioritairement dans l'Éducation, une volonté constamment réaffirmée malgré le désengagement patent de l'État.

L'augmentation régulière des effectifs conduit le Conseil général à anticiper en matière de construction d'établissements et à poursuivre ses efforts pour les opérations de mises aux normes, maintenance et modernisation des bâtiments. Cette année, le Département consacre 50 millions d'euros au secteur de l'Éducation et de la jeunesse, dont 34 millions d'euros pour les collèges. La croissance démographique incite à planifier de nouveaux établissements scolaires. De ce fait, trois constructions sont envisagées. Le collège de Saint-Paul-Lès-Dax ouvrira en 2011. Il sera doté d'un internat de 80 places pour répondre aux besoins des familles. En suivant, le collège de Saint-Geours-de-Mareme irriguera le sud-est des Landes. Enfin, les études s'enclenchent pour la réalisation du collège Haute Lande sur la commune de Labrit à l'horizon 2015. La création de ces trois établissements d'une capacité de 450 élèves au minimum (600 à terme) permettra d'accueillir un nombre d'élèves qui pourrait dépasser les 17 000 en 2013. Dans ce contexte, l'État devra prendre sa part de responsabilité et doter ces structures d'enseignement des moyens matériels et humains qui dépendent directement de ses compétences.



Près de 16 000 collégiens ont fait leur rentrée dans le département.



La pose de la première pierre du collège de Saint-Paul-lès-Dax.

Pas qu'un bâtisseur

Le projet éducatif du Conseil général s'attache à bâtir le « collège de demain » pour les jeunes Landais en leur donnant la possibilité d'apprendre dans un environnement qualitatif. D'autres volets participent à la vision qualitative de l'éducation qui est mise en œuvre. C'est le cas des transports scolaires pour lesquels le Conseil général affecte 17 millions d'euros. Chaque année, environ 19 000 jeunes Landais, écoliers, collégiens et lycéens sont assurés de bénéficier gratuitement d'un transport scolaire entre leur domicile et leur lieu d'enseignement. En 2001, le Département lançait l'opération « un collégien, un ordinateur portable ». Elle se poursuit encore cette année puisque chaque élève de 4^e et de 3^e ainsi que des collégiens des classes

d'insertion, de SEGPA et d'Unités Pédagogiques d'Intégration sont équipés, soit près de 10 000 ordinateurs distribués. En prolongement, et dans le sens d'alléger le poids du cartable, une mise à disposition de visualiseurs numériques permettant la projection de documents est proposée aux collèges landais. Ces investissements significatifs sont complétés par une dotation de fonctionnement versée à chaque collège qui l'utilise pour ses projets personnels. Enfin, plus de 250 agents techniques départementaux (en vertu de la loi d'août 2004), interviennent dans les collèges landais et assurent des fonctions d'entretien du patrimoine. Un environnement scolaire décisif pour favoriser la réussite des jeunes Landais.

Coup sur coup, le Conseil général des Landes a soutenu deux projets emblématiques pour le monde de la glisse. Après l'ouverture au printemps du nouveau centre de formation de Soustons-Port d'Albret (ACASAL), Hossegor accueille désormais le siège flambant neuf de la Fédération Française de Surf. Deux outils au service de la filière glisse dans son ensemble.

En front de mer, boulevard de l'Océan, le nouveau siège de la Fédération Française de Surf déroule ses 700 m² au service d'un sport qui attire toujours plus d'adeptes (*Landes Magazine N°10*). Si l'on estime à 10 000 environ le nombre des licenciés, la pratique libre apporte un supplément significatif de surfeurs sur les côtes landaises. Ce constat a joué dans l'adaptation des structures dédiées qui bénéficient dès à présent d'équipements neufs et performants pour développer leurs missions. « Beaucoup de personnes viennent dans les Landes pour les vagues et l'océan et de plus en plus pour pratiquer une activité sportive. Le surf est un véritable produit d'appel pour le tourisme », témoigne Jean-Luc Arassus, président de la Fédération Française de Surf. Le « pile et face » sur la plage relégué en second, les touristes veulent profiter activement du littoral. Pour preuve, les écoles de surf ont affiché complet cet été. Par ailleurs, la sensibilisation à l'environnement aidant, la pratique du surf progresse constamment. « C'est un fait, les surfeurs vivent avec la nature. La préservation de l'environnement et du littoral, ils ont ça dans leur ADN. Aujourd'hui, c'est un argument auquel les gens sont sensibles et qui milite en faveur du surf. D'autre part, contrairement à une idée encore répandue, le surf offre une pratique quasi annuelle. Les clubs fonctionnent généralement durant 8 à 9 mois. Ce n'est pas un sport saisonnier. » Cet essor sensible du surf sur le littoral

Le surf : un produit d'appel



est complété par la présence d'un tissu industriel fort et qui génère des emplois. « Il s'instaure un partenariat fructueux entre les marques et la Fédération. Nous avons des points communs. Nous formons des athlètes de haut niveau, qui ont un nom sur le tour professionnel. Bien évidemment, cela intéresse les industriels de bénéficier de porte-drapeaux. Chacun en tire un bénéfice qu'il s'agisse de la partie sportive ou de la partie promotion des marques » estime Jean-Luc Arassus.

Une organisation plus efficace

Forte de ces considérations, la Fédération Française de Surf se réjouit de sa nouvelle implantation. « Nous avons à disposition un bâtiment fonctionnel pour assurer nos missions administratives comme la gestion des clubs, des ligues... Le nouveau bâtiment comprend des bureaux pour les onze salariés, des espaces et salles de réunions qui facilitent notre rôle de représentation » ajoute le président. La Fédération va ainsi conforter ses objectifs majeurs. « Nous allons muscler nos formations en poursuivant notre haut niveau d'exigence pour les formations de moniteurs, malgré une concurrence de certains pays européens qui dispensent des formations moins poussées. Nous renforçons également le parcours d'excellence pour nos sportifs afin de détecter ceux qui ont un potentiel et les amener au plus haut niveau. Enfin, il faut structurer les clubs et faire comprendre aux communes que soutenir un club de surf, c'est un enjeu important pour dynamiser un bassin de vie et d'autre part, c'est un investissement financier limité par rapport à d'autres sports » termine-t-il.

Un nouveau siège les pieds dans l'eau

Initiée en 2006, la construction du siège de la Fédération Française de Surf a rassemblé autour du projet, la mairie d'Hossegor, propriétaire du terrain de 3 000 m², le Conseil général des Landes qui a investi 1,1 M d'euros et le Conseil régional d'Aquitaine qui apporte 120 000 euros.

Le nouveau bâtiment, conçu par le cabinet d'architectes Joly et Loiret, répond à la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) et déploie une architecture sobre, intégrée au front de mer avec ses teintes couleur sable. Le nouveau bâtiment accueille outre le siège de la FFS, un restaurant gastronomique. L'ensemble bénéficiant d'un aménagement urbain mené par la ville qui entend développer l'attractivité de ce secteur.

Une filière en pleine expansion

La filière surf représente 12 % du chiffre d'affaires « Sport » en France.

80 % du chiffre d'affaires de la filière sont réalisés dans le sud de l'Aquitaine.

Dans le département, le surf pèse 1 000 emplois directs liés à l'industrie.

« La route nouvelle n'est pas l'alpha et l'oméga »



En 2009, le Département a engagé plus de 56 M d'euros de crédits pour les travaux de voirie.

Pour Jean-Marie Marco, directeur de l'Aménagement au Conseil général des Landes, la nature des infrastructures routières dépendra de plus en plus des politiques d'urbanisme menées sur les territoires.

Malgré un contexte économique difficile, les investissements sur le réseau routier départemental ont été particulièrement importants en 2009. Le Conseil général des Landes a ainsi engagé plus de 56 millions d'euros de crédits pour financer les travaux de voirie, dont 23 millions au titre des grands travaux routiers, que ce dossier spécial de XLandes passe en revue. L'effort budgétaire est donc considérable. Il se poursuivra en 2010, avec notamment le chantier du contournement est de Dax, très attendu par les administrés de l'agglomération.

« Ces investissements sont la traduction du dynamisme économique et démographique du département, relève Jean-Marie Marco, directeur de l'Aménagement au Conseil général des Landes. Quand la population et l'activité augmentent, la pression sur le réseau routier existant est très forte. » Bien évidemment, tous les secteurs géographiques ne sont pas logés à la même enseigne. Les grands travaux routiers s'inscrivent dans le cadre d'une démarche de prospective, qui a connu une étape décisive en 2006. « À cette époque, explique Jean-Marie Marco, nous avons lancé une étude sur

l'ensemble du département en ciblant tout particulièrement les territoires, qui bénéficient d'une dynamique démographique forte. En l'occurrence la frange littorale, mais aussi les agglomérations de Dax et du Marsan. »

Ces études s'appuient notamment sur les comptages de trafic actuel mais aussi sur les taux de croissance annuelle. « Quand le trafic est élevé et le taux de croissance supérieur à 3 ou 4 %, il faut se préparer et réfléchir aux aménagements futurs, qui peuvent prendre différentes formes. La route nouvelle n'est pas l'alpha et l'oméga. »

Le poids de l'urbanisme

Le niveau de fréquentation des axes routiers n'est plus le seul critère apprécié par les services du Conseil général qui sont associés aux politiques d'urbanisme conduites par les collectivités locales, et y participent activement. « Un projet routier, c'est long, compliqué et onéreux. Les contraintes sont nombreuses, à commencer par les contraintes sociales et environnementales. Dans les zones à forte densité de population, les routes très structurantes posent problème. Et

la meilleure façon de ne pas faire trop de grandes routes, c'est de bien faire de l'urbanisme » relève Jean-Marie Marco.

Cette approche rompt avec l'idée que l'aménagement routier rime forcément avec routes nouvelles et construction de giratoires. « Nous aurons toujours besoin de routes de grandes liaisons. Mais le but de l'action publique, c'est bien de favoriser le déplacement des populations dans les meilleures conditions possibles. Et là encore, l'urbanisme est à la source des modes de déplacement. Un urbanisme pavillonnaire entraînera des besoins de routes. Un urbanisme plus dense génèrera des déplacements plus doux. »

Sans compter qu'il faut compter justement et que l'effort budgétaire repose essentiellement sur les collectivités. Les deux tiers des routes nationales ont été transférés aux Départements. Le tiers restant, comme la future A65 ou la RN10, sont concédés, par l'État à des groupes privés. « Sur le terrain, l'État ne s'occupe plus des routes » constate Jean-Marie Marco.

En 2009, les seules dépenses d'entretien et de sécurisation du réseau routier ont coûté près de 26 millions d'euros au Conseil général des Landes.

Les travaux de la liaison A63/RD817.



La pose de la première pierre du contournement Est de Dax est imminente.

Contournement Est de Dax : un défi environnemental

Patrimoine, paysage, milieu naturel et humain, autant d'éléments à prendre en compte pour la réalisation du franchissement Est de Dax. Explications.

C'est un chantier au long cours. Encore ces jours-ci, des spécialistes du bureau d'études ETEN Environnement arpentent, de jour comme de nuit, le périmètre du futur franchissement est de Dax pour recenser l'ensemble de la flore et de la faune. L'inventaire sera inclus dans le nouveau dossier, qui sera bouclé en novembre. Suivra une instruction au niveau local, par le préfet des Landes, soumis aussi à l'avis de l'autorité environnementale, le préfet de la région Aquitaine, en vue du lancement de l'enquête publique début 2011. « Un premier dossier avait été remis en juillet 2009, mais fin 2009 les textes relatifs à la loi sur l'eau ont beaucoup évolué, se sont durcis, nous obligeant à revoir le dossier, notamment en termes de recensements et d'inventaires complémentaires de la faune et de la flore rencontrées. » explique Yves Fauché, responsable au Conseil général des Landes du bureau d'Études et des Grands Travaux de l'Arrondissement de Dax.

Car l'emprise du contournement Est de Dax se trouve pour partie dans une zone particulièrement sensible : celle des Barthes, zone humide recouverte par les eaux de l'Adour en crue, très riche en faune et flore et qui exige donc des protections particulières. Ces mesures visent certaines espèces protégées dont il est strictement interdit de détruire le milieu dont elles ont besoin. Le cas échéant, une demande de dérogation sera déposée et devra être justifiée. « Nous allons notamment proposer des mesures de ré-implantation. » poursuit Yves Fauché. En ce qui concerne les espèces animales protégées, des mesures de préservation de certaines zones sont prévues, notamment celles des rives et berges de ruisseaux.

Côté paysage, l'inventaire de la faune et de la flore va permettre de définir les plantations associées aux ouvrages. « Pas question d'introduire des essences qui contrarieraient voire envahiraient les espèces naturelles existantes. Par exemple, nous récupérons des graines

d'espèces graminées en place, pour réensemencer des talus. Et les plantations ont aussi un rôle de meilleure intégration de la route dans son environnement. Il faut faciliter le transit de la faune locale, particulièrement le long des cours d'eau. » Comme la route est source de collisions aériennes pour les oiseaux et autres chauve-souris, des écrans végétaux seront créés pour faire tremplin à leurs vols.

Reste que le Conseil général devra appliquer la réglementation propre aux zones humides désormais protégées et qui exige que lorsque l'on détruit 1 m² il est obligatoire de reconstruire 1,5 m² équivalents en termes de milieu. « Nous allons impacter une vingtaine d'hectares. Le service environnement du Conseil général étudie donc actuellement divers lieux pour recréer 30 hectares de zone humide. »

Première pierre en octobre

Cela aurait pu être une autre difficulté : la traversée de l'Adour et de la zone d'extension de ses crues entraîne une incidence hydraulique : « Mais en réalisant un ouvrage long de 300 mètres sur l'Adour, un grand viaduc, cela permet de réduire cette incidence sur les rives. D'après les calculs réalisés, cet ouvrage va produire un exhaussement inférieur à 5 centimètres par rapport aux crues centennales. »

Incidence minimale qui n'a pas fait écueil dans le dossier présenté aux services préfectoraux. Aujourd'hui les entreprises sont désignées pour l'ensemble des ouvrages d'art, mais, pour le pont sur l'Adour, il faut attendre l'achèvement des procédures au titre de la loi sur l'eau. En ce qui concerne les franchissements des voies ferrées : « nous allons pouvoir réaliser ces deux ouvrages indépendam-

ment du reste du dossier car ils n'avaient pas d'incidence sur l'environnement ; cela a été établi. Heureusement car il est nécessaire de définir deux ans avant la date des travaux avec la SNCF et cela aurait été difficile de décaler cette opération. » reprend Yves Fauché. La première pierre du chantier sera posée le 15 octobre, et les ponts sur les voies ferrées seront « poussés » au début de Janvier 2011.

Le démarrage des travaux aurait cependant pu être remis en question lorsque, au cours des recherches préventives archéologiques au droit des futurs ouvrages, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) a trouvé des traces d'habitats humains moyenâgeux « Cela devenait plus bloquant que le dossier d'autorisation de la loi sur l'eau ! Mais des discussions constructives ont eu lieu avec le conservateur régional de l'archéologie : nous nous sommes engagés à ne pas décaisser au-delà de la terre superficielle, pour ne pas abîmer le site. Reste que c'est dans la zone où nous réalisons les remblais pour franchir la voie ferrée. Nous nous sommes donc engagés à les enlever une fois l'ouvrage réalisé, le temps que les archéologues poursuivent leurs recherches. »

Les travaux significatifs du Département

Le contournement du port de Tarnos en bonne voie

Les études conduites par le Conseil général ont abouti à un arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) publié le 20 août dernier.

De 2 000 à 2 500 véhicules jour en moyenne. Sur une route où actuellement circulent à la fois de très gros poids lourds, voire des convois exceptionnels rejoignant la zone portuaire, mais aussi des véhicules de tourisme qui l'empruntent pour atteindre la plage de la Digue. Côté du transbordement des grues de 400 tonnes qui jalonnent la zone, croisant les engins de manutention.

La RD85 a une double fonction : desservir le port de Tarnos et la plage. Ce qui peut poser problème en termes de sécurité. Voilà pourquoi le Conseil général, avec l'aval de la commune de Tarnos, et de la Région qui a en charge le port, a lancé des études préliminaires pour son contournement.

« Il s'agira de créer une voie communale qui contourne le port pour rejoindre la plage de la Digue. L'actuelle RD85 deviendrait une desserte portuaire, déclassée pour rentrer dans le domaine portuaire » résume Didier Pauliat, responsable de l'opération au Conseil général. Une étude qui parmi les différentes variantes possibles, propose un démarrage de cette voie plus au nord qu'actuellement, offrant une opportunité de développement au port. Pour la nouvelle voie créée, l'étude propose outre la route de gabarit modeste pour véhicules légers, une piste cyclable et des protections qui empêcheraient le stationnement « sauvage » très répandu aujourd'hui sur la dune ; tous les véhicules devront stationner sur le parking. Le projet est déclaré aujourd'hui d'Utilité publique après une série de réunions de concertation et l'enquête publique. La prochaine phase sera la réalisation d'études techniques précises. Phase qui ne pourra se dérouler sans ouvrir le chantier du financement des travaux.

Seignanx : la liaison A63 – RD817 en voie d'achèvement

L'achèvement des travaux est prévu à l'été 2011. Une nouvelle liaison qui favorisera le développement économique des zones artisanales de Tarnos, Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx.

Si l'ouvrage enjambant l'A63 à Ondres est réalisé depuis fin 2009 et désormais réceptionné, aujourd'hui ce sont les phases de terrassement qui sont en cours. Un chantier complexe car, le long de ses 3 kilomètres il franchit de nombreux talwegs, fonds d'anciens cours d'eau, obligeant à moult remblais et déblais. Des travaux qui ont été interrompus avec la mauvaise saison et qui ont repris cet été pour un achèvement prévu pour mars 2011. Ensuite viendront les réalisations des chaussées et trottoirs, deux giratoires, l'équipement traditionnel de voirie mais aussi la réalisation d'un ouvrage plus modeste enjambant le Northon. Avec une livraison de l'ensemble de la voirie programmée pour l'été prochain.

Ce chantier est un élément significatif qui vient compléter d'une part la liaison entre la RD810 (c'est l'ex nationale 10) et l'échangeur d'Ondres, puis la déviation à Tarnos de la RD85 vers le port, devenant une nouvelle liaison entre les RD810 et 817 (c'est l'ex-RN117). Si cela contribue à préfigurer un contournement de l'agglomération de Bayonne, ce projet vient pallier un manque d'infrastructures entre la RD810 et la RD817, celles existantes étant souvent mal dimensionnées et interdites aux poids lourds. La nouvelle liaison permettra localement de favoriser la desserte des zones artisanales et industrielles existantes ou à développer, en prise directe avec les deux nationales et l'autoroute.



L'accès sur les giratoires de la route du Houga et de la route de Grenade se fait désormais sur deux voies.

Premiers travaux sur la rocade de Mont-de-Marsan

Le Conseil général a réalisé des travaux cet été visant à améliorer la fluidité sur la rocade montoise. Le Département a procédé, en août, au doublement des accès des giratoires de la route du Houga (RD30) et de la route de Grenade (RD824), principaux points de saturation du trafic. Montant des travaux : environ 250 000 euros.

Parallèlement, et à la suite de la réunion avec les maires de l'agglomération organisée en juin par Henri Emmanuelli, un comité technique s'est réuni début août pour faire le point sur les études de trafic actuellement disponibles.

Ce comité, qui rassemble les services techniques du Département et de la Communauté d'agglomération du Marsan, des communes de Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont, doit préparer les travaux du comité de pilotage sur l'aménagement de la rocade.

Une nouvelle réunion avec l'ensemble des maires, comme en juin dernier, est prévue en octobre. Seront notamment étudiées toutes les hypothèses d'amélioration de la circulation à ces deux carrefours, y compris leur éventuelle dénivellation. Le coût et la répartition du financement seront examinés par un comité de pilotage qui comprendra les parties intéressées par cette infrastructure qui supporte à la fois du trafic urbain et du transit. Un dossier complexe au plan technique et financier, qui devra prendre en compte l'impact de la future A65 sur le trafic mais aussi les futures implantations de zones commerciales à Saint-Pierre-du-Mont et Haut-Mauco... et la capacité financière des collectivités, c'est à dire aussi la pression fiscale.

Les atouts de la LGV

Diagonale de plus de 100 kilomètres à travers le département, la LGV devrait offrir des perspectives de développement économique.

À ce jour, on est encore dans l'attente de la décision ministérielle qui approuvera le fuseau de 1000 mètres présenté par le Comité de pilotage en juillet dernier au ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer. Ce n'est qu'après cette décision ministérielle que le tracé sera précisé et mis en discussion, avant d'être soumis à une enquête publique.

« Sur les principes qui devraient être confirmés par approbation ministérielle, la traversée du département des Landes n'a pas changée. » précise Christian Maudet, chef de mission des Grands Projets du Sud-Ouest de Réseau Ferré de France (RFF) « Et en ce qui concerne les gares, il y aurait la création d'une gare nouvelle TGV au niveau de l'agglomération de Mont-de-Marsan qui serait aussi desservie par TER depuis la gare du centre ville via l'ancienne ligne qui va vers Roquefort. À Dax, il y aura une desserte

TGV via la gare existante qui sera modernisée. À Saint-Geours-de-Maremne est prévu le positionnement d'une halte pour les services régionaux à grande vitesse (SRGV) dont la localisation exacte va dépendre du choix du tracé dans le fuseau de 1000 mètres. À Tartas, il est envisagé une réservation pour une halte de même type.

Dans ce schéma, la ville de Mont-de-Marsan se retrouve au carrefour des lignes Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne « Des liaisons qui, ajoutées à l'arrivée de l'autoroute A65 offrent des perspectives économiques intéressantes au chef-lieu, qui, jusqu'à présent est un « cul-de-sac » ferroviaire. » explique Didier Pauliat, responsable du service Stratégie et Maîtrise d'Ouvrage routière à la Direction de l'Aménagement du Département.

Côté fret, au sud de Dax, la ligne nouvelle sera mixte, à la fois fret et voyageurs. Au nord de Dax, le fret lourd transitera

par la ligne actuelle et le fret rapide par la ligne nouvelle. « Cela permettra de limiter l'augmentation du trafic des camions sur la route » ajoute Didier Pauliat. Ce report sera d'autant plus important avec la réalisation côté Espagne de la mise aux normes des voies.

C'est donc une accessibilité meilleure de l'ensemble du département qui se profile à l'aube de 2020, « Et la possibilité, avec les trains régionaux d'une meilleure desserte locale intra-département mais aussi vers Bordeaux et Toulouse. »

Côté tourisme, l'amélioration de la desserte de Dax, première station thermale de France est une opportunité de développement, tout comme le projet de halte SRGV « Côte landaise » autour de Saint-Geours-de-Maremne.

Début 2011, Réseau Ferré de France prévoit de présenter un tracé pressenti qui pourrait être soumis à enquête publique début 2012.

FUSEAU RETENU par le COPIL du 31 mai 2010
Département des Landes



- Fuseau retenu
- Limite départementale
- Réseau ferré existant
- Liaison TER
- Gare Nouvelle
- Halte SRGV
- Gare existante

© IGN - SCAN 250 - Septembre 2010



Dernière ligne droite pour l'A65

Si tout va bien, l'A65 autoroute de Gascogne reliant Bordeaux à Pau via Mont-de-Marsan, sera mise en service fin d'année 2010. Un désenclavement attendu pour le département des Landes, mais pas seulement !

50 minutes de gagnées sur le trajet Bordeaux-Pau et 30 sur le trajet Mont-de-Marsan-Pau, la nouvelle autoroute va permettre de raccourcir les délais de déplacements. Un progrès en soi, mais au-delà du rapprochement des trois villes d'Aquitaine, c'est du désenclavement du département des Landes qu'il s'agit et en prolongement du développement économique et touristique. La sécurité en prime, car la route actuelle est connue pour sa dangerosité.

La nouvelle autoroute représente un axe structurant de l'aménagement du territoire en permettant notamment une meilleure irrigation autour de Mont-de-Marsan et de l'est du département.

L'amélioration des dessertes va jouer sur le renforcement des activités économiques. De nouvelles zones d'activité, situées à proximité des diffuseurs vont concourir au développement local.

Tout comme le territoire proche, elles pourront bénéficier d'un raccordement à la fibre optique, grâce à un accord conclu entre le Département et le concessionnaire. Cette nouvelle armature a fait l'objet d'une étude qui estime les retombées économiques à 120 millions par an, à compter de la mise en service de l'A65. En parallèle, le confort et la sécurité des usagers sont les points forts inhérents à la réalisation de l'infrastructure.

Un chantier d'exception

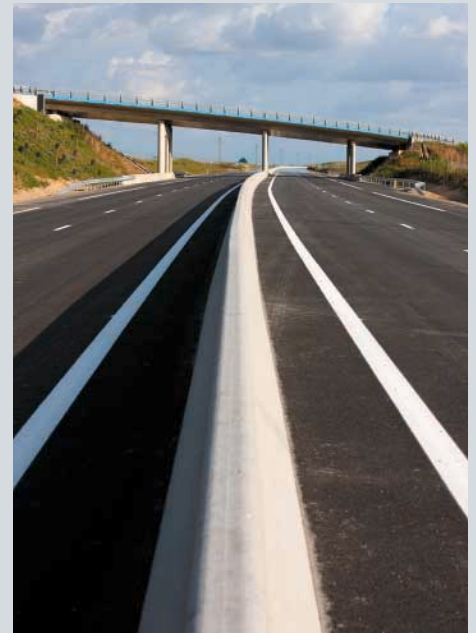
Quatre ans seulement après la signature du contrat de concession et malgré l'importance du chantier dont les travaux ont démarré en juillet 2008, l'A65 autoroute de Gascogne relève le défi des délais.

« L'été dernier, l'avancement des travaux accusait un retard de l'ordre de 8 mois. Le retard a été en partie rattrapé et nous pouvons raisonnablement envisager une ouverture pour la fin 2010 » juge Olivier de Guinaumont, directeur de la société A'liénor. Pour autant, l'autoroute intègre une démarche spécifique en matière environnementale.

L'infrastructure est la première en France à prendre en compte les préconisations du Grenelle de l'environnement.

Ainsi, la société A'liénor consacre 15 % de son investissement à la réduction des impacts du chantier sur l'environnement et à la mise en place de mesures compensatoires, qu'il s'agisse de la protection de la biodiversité, du respect de la ressource en eau et de la préservation du patrimoine.

En tout cas, ce tracé neuf, longtemps espéré, va considérablement changer le quotidien de milliers de Landais.



REPÈRES

Les acteurs :

A'liénor, qui regroupe les sociétés Eiffage (65 %) et Sanef (35 %), a été désignée, fin 2006, concessionnaire de l'autoroute. La société a pour objet de financer, réaliser, exploiter et entretenir l'A65 pour les 55 prochaines années.

La société A'liénor a signé un contrat de conception-construction avec le Groupement d'Intérêt Économique A 65, porté par Eiffage travaux publics et associant les filiales du groupe, la société Sanef assurant la réalisation des équipements fixes d'exploitation. Le GIE A65 Pau-Langon assume 70 % des travaux.

Sanef Aquitaine, filiale de Sanef sera l'exploitant de l'autoroute pour le compte d'A'liénor.

Le financement :

La réalisation de l'autoroute est estimée à 1,2 milliard d'euros. Le financement est assuré sur fonds propres des actionnaires d'A'liénor et par prêts bancaires.

Le Département des Landes et la Région Aquitaine ont apporté leur contribution en finançant la déviation d'Aire sur l'Adour (cf. encadré), remise par l'État au concessionnaire.

Le chantier

La nouvelle liaison autoroutière 2 x 2 voies est longue de **150 kilomètres**.

Elle comprend :

- 2 échangeurs autoroutiers,
- 10 diffuseurs,
- 2 aires de service,
- 4 aires de repos,
- 162 ouvrages d'art dont 15 viaducs,
- 1 centre d'exploitation...

Le chantier est découpé en trois sections :

- la section sud : **45 kilomètres** entre Pau et Aire-sur-l'Adour sud,
- la section centre : **39 kilomètres** entre Aire-sur-l'Adour nord et Roquefort,
- la section nord : **51 kilomètres** entre Roquefort et Langon.

Le centre d'exploitation de l'autoroute se situe à Mont-de-Marsan (Caloy) avec deux points d'appui à Thèze et Captieux. Les deux aires de service sont implantées à Captieux et à Aire-sur-l'Adour.

La Déviation d'Aire

Mise en service le 3 juillet 2009, la déviation d'Aire sur l'Adour constitue le premier maillon de l'autoroute A65 Langon-Pau, en cours de construction. Son exploitation est assurée par le concessionnaire A'Liéonor. Le coût de la déviation est de 56,3 millions d'euros, cofinancés à hauteur de 25 millions par l'État, 20,9 millions, par la région Aquitaine et 10,4 millions par le Conseil général des Landes.



Interview de rentrée avec Henri Emmanuelli, président du Conseil général des Landes.

L'explosion des dépenses sociales et le gel des dotations de l'État concourent à la dégradation de la situation financière des Départements. Que comptez-vous faire dans les Landes ?

Il y a le gel des dépenses publiques de l'État, confirmé cet été par le Président de la République, mais aussi la perte des recettes liées à la réforme fiscale. Concrètement, avant la réforme, un point de fiscalité rapportait dans les Landes 1 million d'euros. Aujourd'hui, il ne rapporte que 300 000 euros. Même en recourant à la fiscalité, nous ne disposons que d'une infime marge de manœuvre, sauf à massacrer fiscalement les ménages, ce que nous n'envisageons pas de faire, bien évidemment.

Si rien ne bouge, si le chef du gouvernement persiste à ne pas prendre en compte la situation financière catastrophique des Départements, alors, ces derniers vont s'orienter massivement vers un vote retardé de budgets « insincères ». À l'image de ce qu'ont déjà fait trois départements, nous inscrirons des subventions d'État pour équilibrer le budget. On dira sans doute : « le budget n'est pas sincère puisque ces subventions n'existent pas. » Mais nous ne manquerons pas de préciser que c'est une dette de l'État, qui, elle, existe bel et bien. Le préfet sera alors obligé de se saisir des budgets, et ce sera à lui de « tailler » dans les dépenses. Les présidents de Conseils généraux estiment qu'il n'est pas de leur responsabilité de faire payer aux contribuables les défaillances de l'État.

La réforme territoriale constitue-t-elle une réelle menace pour l'intervention publique locale ?

Le problème est d'abord financier. Ensuite, il y a le problème de la compétence générale. Lorsque je me suis rendu à Castets, début septembre pour des inaugurations, j'ai fait remarquer qu'aucune des trois subventions versées par le Conseil général à la commune pour la réalisation du cinéma, de la

médiathèque et de la maison de retraite n'aurait été possible sans la clause de compétence générale. Sur le retour de la réforme à l'Assemblée Nationale, je suis inquiet. Le gouvernement possède une majorité absolue, qu'il fait marcher au canon. Au Sénat, le cours des choses s'est infléchi car le gouvernement est obligé de composer, mais à l'Assemblée, je crains qu'il ne reprenne le fouet pour faire voter sa majorité au pas cadencé. S'il ne le fait pas, c'est qu'il aura compris que la réforme n'est pas très populaire. Sur ce dossier, comme sur celui des retraites, le gouvernement nourrit le sentiment que s'il recule, il s'affaiblit. C'est à mon sens, une erreur politique.

N'y a-t-il pas dans cette réforme l'opportunité de clarifier les compétences des collectivités ?

Comment clarifier les compétences, alors que je viens de recevoir deux lettres où l'État me demande de l'argent, sur la LGV notamment ? Clarifier les compétences demande une étude très poussée afin de bien répartir les ressources. Si vous donnez aux collectivités des compétences exclusives et qu'elles n'ont pas les moyens de les financer, cela ne sert à rien. Au fond, ce n'est pas un problème de compétence, c'est un problème de ressource. Si aujourd'hui il y a des financements croisés, c'est qu'il existe des investissements énormes, qu'aucune collectivité ne peut supporter seule, en particulier les communes. L'État est ruiné, il n'a plus d'argent. Il transfère des charges vers les collectivités locales et, dans le même temps, il minore sa participation par le gel des dotations. L'idée de décentralisation a été récupérée par l'État central pour pallier l'insuffisance de ses finances propres.

Percevez-vous des signes de reprise économique dans le département ?

La sortie de crise est très difficile. Il ne faut pas prêter attention aux informations « au jour le jour ». Il est probable que pendant de très longues années, nous connaissons une croissance faible. Amputer le potentiel des collectivités locales, qui représentent 75 % de l'investissement public, c'est réduire l'effet de levier



keynésien de l'investissement public, et donc, rendre encore plus difficile la sortie de crise. On est dans cet imbroglio. Dans le département, nous constatons une reprise de l'immobilier sur la côte. Mais elle reste limitée à la côte, et donc, à l'investissement de loisirs. En revanche, nous avons perdu plus de 2 500 emplois industriels. Et se relever de ça, plus de la tempête, va demander un effort considérable, dont le succès n'est pas garanti. D'autant que nous avons très peu de projets d'investissement. Dans le même temps, la situation de l'emploi est dégradée. Je suis inquiet du nombre de chômeurs qui vont arriver en bout d'indemnisation et qui vont basculer dans le RSA. Cela va peser lourdement sur tous les systèmes de protection sociale, en particulier sur les finances départementales.

La forêt landaise peine à se relever. De quelles marges de manœuvre disposez-vous pour faire avancer ce dossier ?

L'échec du plan Barnier, dit « de revalorisation par l'exploitation », est flagrant. Les cours du bois sont extrêmement faibles. Après la tempête, nous subissons à présent une crise sanitaire – l'invasion de scolytes – dont on peut craindre qu'elle va coûter 3,5 millions de m³ de bois. L'Assemblée départementale a tenu, le 20 septembre, une session extraordinaire pour faire le point sur ce dossier. J'ai écrit au ministre de

l'Agriculture pour lui faire quelques suggestions, notamment sur le traitement des piles en bord de route, mais, à ce jour, je n'ai reçu aucune réponse. Plus généralement, le gouvernement n'a pas répondu aux attentes des professionnels de la filière. Prenez la question cruciale de l'assurance forestière. Elle reste entière. Je suis convaincu que ce dispositif ne peut voir le jour sans un concours public. J'ai plaidé au printemps dernier pour une approche européenne du dossier, compte-tenu de l'importance de la forêt en Europe du Nord. Mais je crois que tout le monde s'en désintéresse. Il n'y a pas de politique forestière. Ni en Europe, ni en France. J'avais espéré qu'avec la montée en puissance de la préoccupation éco-environnementale, les lignes bougeraient. Mais je découvre que les arbres n'intéressent personne. La préoccupation pour la forêt est inversement proportionnelle à l'intérêt porté à la cause environnementale. C'est assez stupéfiant.

Le projet de la LGV est-il sur les bons rails ?

Nous avons donné notre accord pour le financement de la partie nord, entre Tours et Bordeaux, mais nous n'avons pas encore signé le protocole financier. Nous demandons des garanties sur la réalisation de la partie sud, qui nous intéresse au premier chef. La logique de cette infrastructure est forte. Je suis convaincu que la ligne se construira, même avec du retard. Certains dénoncent une course à la vitesse. Mais je constate qu'aujourd'hui, depuis les aéroports de Biarritz ou Pau, il y a 12 allers-retours entre le sud de la région et la capitale. Avec la LGV, il y aura inévitablement un report sur le ferroviaire. D'un point de vue économique et écologique, ce sera une bonne chose.

Le dossier de la Rocade montoise doit-il s'inscrire dans un projet plus vaste d'aménagement de l'est du département ?

Le Département et les intercommunalités concernées vont devoir prendre en considération l'impact de l'A65 sur l'est du département. La réflexion doit aller au-delà du comité de pilotage que nous allons mettre en place avec les communes de l'agglomération du Marsan. Il y a, certes, le problème de la rocade de Mont-de-Marsan qu'il faut prendre

en considération et régler d'une manière ou d'une autre, mais il y aura aussi, plus à l'est de la rocade, des conséquences lourdes pour l'avenir. Je ne crois pas que la croissance de l'agglomération montoise va s'arrêter miraculeusement aux frontières de la rocade. Le contournement de Mont-de-Marsan, plus à l'est de la rocade, est un réel sujet de réflexion.

Vous militez pour une gestion publique de l'eau. Que répondez-vous à ceux qui parlent d'une volonté monopolistique du Département ?

La gestion publique de l'eau est une question qui monte, relayée par les associations de consommateurs, par les élus, par l'opinion publique, par la Cour des comptes, etc... À ce sujet, je suis stupéfait d'entendre dire que le Département des Landes voudrait un monopole sur l'eau. C'est l'argument agité en permanence par les compagnies fermières. Il n'a jamais été question de monopole, mais bien d'un choix de gestion entre public et privé. Aujourd'hui, il y a un mouvement très fort vers la gestion publique. Tout simplement parce que le service est moins cher pour les usagers. L'eau, c'est l'eau potable mais aussi l'assainissement. Et pour les compagnies fermières, si l'eau potable est rentable, l'assainissement ne l'est pas. Dans ce combat, nous avons été précurseurs. Notre seul souci est de livrer de l'eau la moins chère possible aux ménages. Ça ne rapporte rien au Département, voire ça nous coûte. Nous ne poursuivons ce combat que dans l'intérêt des ménages. Je crois d'ailleurs que l'opinion publique devrait se saisir de cette question, qui reste parfois un peu trop technique.

En cette période de rentrée scolaire, vous avez manifesté des inquiétudes concernant le service public de l'Éducation...

C'est la dernière rentrée scolaire à laquelle nous pouvons faire face. On arrive au taquet, compte tenu des effectifs de la fonction publique. Nous déplorons toujours un déficit de 100 postes dans le primaire. Je reconnais que l'Académie a fait un petit effort pour corriger l'inégalité, mais on est loin du compte. Dans les collèges, sur les heures d'enseignement, il y aura 10 % d'heures supplémentaires. En clair, cela veut dire qu'un enseignant

sur dix va être remplacé par quelqu'un qui fera des heures supplémentaires. Je ne vois pas comment on peut aller au delà. Nous constatons une croissance des effectifs d'élèves, avec de nouveaux collèges qui se profilent à Saint-Geours-de-Maremne et à Saint-Paul-lès-Dax. Aurons-nous suffisamment d'enseignants ? On a le sentiment que ce gouvernement est en train de porter un coup sévère à l'enseignement public. L'éducation populaire est aussi mal en point, avec une politique de désengagement total. Sans mise à disposition de postes, l'éducation populaire n'est pas financée. Le gouvernement a beau jeu ensuite de se plaindre de la montée de la violence et des incivilités...

En mars 2011, une nouvelle séquence politique s'ouvre, avec le renouvellement de la moitié de l'Assemblée Départementale pour trois ans. Allez-vous briguer un nouveau mandat de président du Conseil général ?

Je réfléchis. Même si je ne suis pas renouvelable sur mon canton, et par soucis de clarté, je ferai connaître ma décision pendant la campagne.

Hagetmau : des PME qui suscitent l'adhésion

Des PME ont fait leur nid ces derniers mois sur le bassin d'emplois d'Hagetmau. Une bouffée d'oxygène dans l'environnement économique actuel.

Spécialisée dans la production de films adhésifs et de supports pour l'impression numérique et la communication visuelle, la société familiale Hexis, créée à Frontignan en 1989, n'est pas une inconnue sur le sol landais. La société héraultaise Hexis a signé en juin dernier le rachat des bâtiments du Meuble Chalossais, installé sur la zone industrielle d'Hagetmau. À la clé : de l'activité et des emplois. Elle dispose déjà d'une agence commerciale à Saint-Paul-Lès-Dax. Le rachat en juin de 4 000 m² de bâtiments à Hagetmau va lui permettre de conforter sa stratégie de croissance en créant une nouvelle unité de production et une base de stockage et de logistique qui alimentera le versant atlantique et le nord de l'Espagne. L'entité commerciale se déplacera aussi sur le site. Hexis a prévu d'investir 6 M € en trois ans dans l'équipement du bâtiment et



3 questions à Monique Lubin, Conseillère générale du canton d'Hagetmau →

» Il faut se battre pour favoriser l'implantation de PME »

l'installation d'une chaîne de production. Hexis qui emploie au total près de 240 collaborateurs table sur le recrutement d'une quarantaine de salariés d'ici deux à trois ans. Outre Hexis, d'autres PME sont venues étoffer le bassin d'emplois d'Hagetmau ces derniers mois la SAS Navailles (110 emplois), spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de sièges de bureaux et de sièges médicalisés, la SAS Société Landaise de Profilage Acier (14 emplois), qui a déménagé en juin dernier de Geaune à Hagetmau, ou encore le Grenier des Gastronomes (60 emplois d'ici 3 ans), dont le cœur de métier est l'entreposage et le stockage frigorifique.

L'ensemble de ces entreprises ont, ou vont bénéficier, d'un soutien financier du Conseil général des Landes. Une aubaine pour le bassin d'Hagetmau qui compte une main d'œuvre industrielle de haut niveau, qui a particulièrement souffert de la crise économique.

Que sont-ils devenus ?

Sur la première vague de licenciements intervenue en 2009, 40 % des 300 ex-salariés du bassin d'emplois d'Hagetmau inscrits au CTP (Contrat de transition professionnelle) ont retrouvé une activité (CDD, CDI, Interim...) sans garantie de temps plein. Par ailleurs, au 12 juillet 2010, on dénombre 418 nouveaux adhérents au CTP : 63 % de femmes, 51,5 % ont entre 40 et 49 ans et 30 % plus de 50 ans.

1. Quel sentiment vous habite après des mois de lutte des salariés du bassin d'emplois d'Hagetmau ?

Après toutes les luttes et les rassemblements que l'on a pu connaître ces derniers mois, je ressens un sentiment de tristesse et une sensation de vide. En revanche, même si les gens se sont éparpillés, les personnes touchées ne baissent pas les bras, se battent comme elles peuvent en s'inscrivant dans une dynamique de formation, recherche active d'emploi ou reconversion. Même si la dynamique collective s'est essouffée, le combat individuel, lui, se poursuit.

2. Comment accueillez-vous l'implantation de PME comme Hexis, le Grenier des Gastronomes ou encore SLPA ?

Tout ce qui peut amener de l'emploi sur Hagetmau est une bonne nouvelle. L'implantation de ces entreprises montre que notre bassin est attractif. Cela dit, le constat est clair : Hagetmau a vécu pendant 30 ou 40 ans sur des entreprises familiales, qui ont prospéré dans un contexte économique favorable, bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. On sait bien que ce modèle économique est aujourd'hui révolu. Il ne faut pas rêver : on ne reverra pas revenir à Hagetmau une entreprise qui créera 1 500 emplois. En revanche, aujourd'hui il faut se battre pour accueillir des petites et moyennes entreprises. L'autre leçon est qu'il ne faut surtout plus « mettre tous ses œufs dans le même panier » : il faut absolument diversifier.

3. Quel est le rôle des pouvoirs publics ?

Les pouvoirs publics ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour préserver l'emploi. Il y a eu des aides importantes de la Région et du Département. En même temps, notre mission n'est pas de maintenir les entreprises sous perfusion, ce n'est rendre service à personne. Sans se substituer à l'initiative économique, notre rôle est d'accompagner les décideurs, en créant les conditions favorables à leur activité ou leur implantation. Par exemple, après les fermetures de Loné et Capdevielle, on se retrouve avec un patrimoine industriel, en grande partie de qualité. Que fait-on de ce patrimoine ? C'est entre autre sur ce point là que nous allons travailler et bâtir, ensemble, une stratégie à plus long terme.



Plume et duvet : quel usage ?

Pour sa courbure naturelle qui donne le ressort, la plume est adaptée aux produits « d'appui » de type oreillers, sur-matelas, coussins d'ameublement... Comme un flocon, le duvet a des propriétés d'isolation qui conviennent aux couettes, édredons, sacs de couchage, doudounes...

Plus de 150 ans que Pyrenex traite la plume d'oie pour confectionner des doudounes.

Pyrenex persiste et signe

De la sélection de la matière jusqu'au produit fini, Pyrenex a cette originalité d'être la seule entreprise française à travailler sur l'intégralité de la chaîne pour la confection, entre autres, de vêtements et d'équipements de couchage à base de duvets et de plumes d'oie et de canard.

Repères :

140 salariés.
18 M d'euros de chiffre d'affaires.
2 000 tonnes de matière naturelle (duvet et plume) utilisées par an.
92 % de la matière première provient des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, **8 %** sont issus de Pologne et de Hongrie pour une variété de duvet d'oie blanc.

La PME familiale a une longue histoire. Plus de 150 ans qu'elle traite le duvet et la plume d'oie et de canard, les transformant pour confectionner une gamme de produits douilletts et confortables à l'instar de l'emblématique « doudoune ». L'implantation à Saint-Sever n'y est pas pour rien. Edouard Crabos, PDG de l'entreprise se plaît à rappeler les grandes dates de la société qu'il dirige depuis 2004. « Durant l'entre-deux-guerres, l'entreprise a évolué en se développant à l'export vers les pays scandinaves qui ont une tradition de couchage naturel, puis après la guerre vers l'Allemagne et les USA. Dans les années 70, Pyrenex a conquis le marché asiatique : le Japon, la Corée, Taiwan et enfin la Chine. Aujourd'hui, les 2/3 de notre production sont destinés à l'export. »

Pyrenex allie démarche artisanale et process industriel. Une constante pour travailler un produit naturel où la connaissance tactile de cette matière est primordiale et une exigence pour suivre, voire anticiper et construire de nouveaux développements industriels. « C'est un équilibre à trouver pour adapter notre production au fil des évolutions. Tel a été le cas dans les années 70 avec le changement des modes de couchage et l'arrivée en force de la couette ».

De nouveaux défis

Très concurrencé par les produits synthétiques qui règnent sur le marché à 90 %, Pyrenex argumente sur sa notoriété, la qualité, le confort et l'isolation. « Notre défi est de convaincre les marchés. Il est vrai que nos productions naturelles sont plus chères (+ 25 % environ), mais la durée de ces produits est plus élevée. Une couette a une espérance de vie de 10 ans. D'autre part, nous nous développons sur la responsabilité environnementale. Il y a une prise de conscience sur les produits naturels, c'est pourquoi notre présent enjeu est la mise en place d'un étiquetage environnemental » ajoute Edouard Crabos.

Cette tendance dope le développement commercial de l'entreprise qui va ouvrir successivement 200 nouveaux points de vente. Ces projets ont justifié un soutien du Conseil général des Landes. « Nous avons présenté un plan de croissance car notre carnet de commandes nécessite des ressources à long terme. » Ainsi, dans ce plan de croissance évalué à 900 000 euros, le Département apporte 300 000 euros en avance remboursable, sans intérêt pour une durée de 7 ans.

Groupes Politiques du Conseil général

GROUPE

Parti Socialiste

ATTENTION DANGER !

Un ministre pris en flagrant délit de mensonge, (vous vous rappelez Éric Woerth qui ne connaissait pas Patrice de Maestre, puis qui l'avait rencontré une ou deux fois, puis qui le connaissait un peu, puis qui reconnaissait des relations aussi suivies qu'intéressées...), un Président de la République jouant aux apprentis sorciers en jetant en pâture à l'opinion publique une communauté marginalisée et se faisant tancer de toutes parts, un débat sur les retraites tronqué, où l'on interdit l'opposition de parole à l'assemblée (!), où l'on multiplie les analyses partielles sans jamais aborder le problème dans sa globalité (à quoi sert de reculer l'âge de la retraite dans un pays où deux travailleurs sur trois n'ont plus d'emploi au moment de jouir de leurs droits ?) voilà un été bien triste qui aura vu à la fois une démocratie en recul, une République en danger et un pays déconsidéré à l'étranger. Car la démocratie exige transparence et vérité (et dans la plupart des démocraties Éric Woerth aurait été obligé de démissionner !), la République exige le respect de ses principes fondamentaux (dont ceux de la non discrimination et du traitement égalitaire de tous ses citoyens sans en considérer l'origine ou la foi...) la France se doit d'être fidèle à son histoire et ses valeurs !

L'affaire est plus grave qu'il n'y paraît.

Dans un pays qui connaît de graves problèmes économiques (un des taux d'intégration des jeunes dans le monde du travail les plus faibles d'Europe... et un des taux d'exclusion des seniors les plus forts !), de graves problèmes d'égalité (les différences de revenus n'ont jamais été aussi importantes !) de perception de l'intérêt général (personne ne s'offusque que l'on dépense des centaines de millions d'euros pour l'avion présidentiel pendant que l'on distribue... 500 000 euros à la centaine de communes forestières des Landes pour solde de la tempête 2009 !) fallait-il rajouter une crise de valeurs ?

N'est ce pas le dernier lien républicain qu'incidemment le gouvernement est en train de dénouer ?

La liberté devient celle du renard dans le poulailler, l'égalité et la fraternité deux concepts d'enfant de cœur dans un monde qui célèbre uniquement la réussite et l'argent !
Attention danger !

GROUPE

Parti Communiste

CONTRE LES PRIVILÈGES AUX FINANCIERS POUR LA DÉFENSE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Réforme des retraites, réforme territoriale, réductions massives des emplois dans la fonction publique n'ont qu'un but : restreindre les dépenses publiques et sociales pour favoriser la course aux profits des grandes entreprises, des banques et des grandes fortunes.

Après avoir autorisé cet été les hausses des tarifs d'électricité, du gaz, des transports, le gouvernement prépare une cure d'austérité des dépenses publiques pour répondre aux exigences des marchés financiers. Alors que ces 25 dernières années, 10 points de plus du PIB (richesses créées en forte augmentation) sont allés aux profits capitalistes au détriment des salaires, des services publics, de la protection sociale et du financement des retraites, le gouvernement veut aller encore plus loin dans sa politique en faveur des financiers.

Il met à mal notre système de solidarité entre actifs et retraités hérité de la Libération pour livrer à la haute finance la manne que représente le marché de l'assurance-vieillesse.

Il accuse les collectivités locales de trop dépenser, et avec sa réforme territoriale réduit les dotations d'Etat, leur autonomie financière et la liberté de répondre aux besoins des populations. En même temps, ce gouvernement concède au privé la ligne ferrée à grande vitesse (LGV) Tours-Bordeaux, ce qui entraînera l'augmentation des billets de train car il faudra rémunérer les actionnaires privés.

De plus, les contribuables locaux seront fortement sollicités puisque les Conseils Régionaux dont celui d'Aquitaine, les Conseils Généraux dont celui des Landes, les communautés d'agglomération dont celles de notre département devront apporter une importante participation au financement de cette ligne ferrée privée. Alors que ça devrait être à l'État (c'est de sa compétence) de financer cette voie ferrée afin que les populations puissent bénéficier d'un service public de transport à moindre coût.

Dans sa casse des services publics, le gouvernement va privatiser également la route nationale 10 dans la traversée des Landes pour permettre au grand groupe Bouygues de faire de l'argent sur le dos des usagers via le péage.

Cette politique, au service des privilégiés, a conduit à ce que les profits des plus grandes entreprises financières industrielles (CAC40) dégagent au cours des 6 premiers mois de l'année 41,5 milliards d'euros de bénéfices (+85 %).

Il y a besoin de changements radicaux ! Les élus communistes qui s'opposent à ces choix dictés par les intérêts financiers, contre les services publics, les solidarités, dans les Landes, en France, en Europe, appellent les citoyens à participer à la construction d'un autre mode de vie, d'une société solidaire en tournant le dos à la logique capitaliste.

GROUPE

UMP Nouveau Centre

LA RÉCRÉATION EST TERMINÉE !

Il n'aura échappé à personne que notre pays vit des moments difficiles sur fond de crise économique et morale. Plus personne ne semble croire en l'avenir de la communauté nationale et pire encore dans son propre avenir personnel. Les barrières qui balisent notre destin commun, les valeurs qui font notre démocratie, auraient-elles disparu au point que certains politiques ou journalistes vont jusqu'à insulter le Président de la République, voire qu'un ecclésiastique rêve tout haut devant les caméras de télévision que le chef de l'État succombe à une crise cardiaque ? Jusqu'alors, jamais de tels dérapages verbaux ne s'étaient produits. Le fait de ne pas partager les choix des dirigeants politiques en place n'autorise aucunement cette agressivité, ce verbiage outrancier. Si l'on est en désaccord avec les politiques engagées par les responsables en charge des affaires de l'État, il existe un moyen très efficace pour s'exprimer, nous ne le rappellerons jamais assez : le vote.

Alors, au lieu de persiffler et de proférer des insultes ou des menaces, sans jamais émettre des propositions alternatives, il serait de bon ton de retrouver ses esprits et de penser, comme le fait le Gouvernement, à l'avenir de la Nation, de penser à l'avenir de nos retraites, au rétablissement de l'ordre républicain dans certaines banlieues en luttant contre tous les trafics et l'immigration clandestine, en stoppant les déficits et en continuant à réformer en profondeur la France. Il n'est jamais facile, ni agréable, d'annoncer de mauvaises nouvelles et de proposer des mesures impopulaires mais indispensables au redressement du pays. C'est aussi cela, c'est surtout cela, gouverner. Bien trop longtemps, on a refusé, que l'on soit de droite ou de gauche, certaines fois par pure démagogie électoraliste ou d'autres fois par simple mais criminelle absence de courage politique de regarder et de dire les difficultés, les problèmes dont souffre notre société. Il n'est que temps d'affronter ces difficultés, ces problèmes, comme s'y emploie la majorité, avec détermination et résolution. Nous nous devons, car il s'agit bien là d'un devoir, de la soutenir dans son action car notre avenir commun est à ce seul et unique prix.

**Pistes cyclables.
Voies vertes.
Les Landes à vélo
au quotidien ou
pour la balade,
un réseau toujours
en expansion.**

Notre département est une destination vélo privilégiée pour le tourisme. Sa topographie offre une large accessibilité, particulièrement sur sa frange littorale, même si La Chalosse demande une pratique un peu plus... musclée ! C'est ce qui explique l'existence depuis de nombreuses années d'un réseau de plus de 150 kilomètres de pistes cyclables en site propre le long de la frange atlantique, de Biscarrosse à Tarnos, relié avec les départements voisins de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques. « Une épine dorsale dans la forêt de production qui, hormis quelques traversées de bourg comme Léon ou Contis et la jonction Tarnos-Bayonne, est terminée. » explique Frédérique Lémont, directrice de l'Environnement au Conseil général des Landes. Un axe majeur d'où partent des chemins transversaux rejoignant à l'ouest la côte Atlantique et à l'est les villages littoraux. « Les communautés de communes du littoral s'appuient dessus pour développer l'offre de pistes cyclables en reliant les bourgs et les équipements structurants. » Un développement qui est d'ailleurs conforté par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) littoral Aquitaine qui, sous l'égide du Conseil Régional associe l'État, les trois départements littoraux et les communautés de communes et agglomérations du littoral dans l'établissement d'un plan de développement durable de la façade Atlantique aquitaine. « Concrètement ce plan apporte une aide aux communes dans leur schéma de réalisations cyclables, à travers des fonds européens, régionaux et départementaux. » Liée aux enjeux touristiques, la démarche vise aussi à favoriser les déplacements doux au quotidien. Mais le reste du département fait aussi l'objet d'une politique de développement des pistes cyclables et des voies vertes. « Depuis 2006, un règlement départemental d'aides à la réalisation d'aménagements cyclables permet de



Amateurs de 2 roues, le département offre un réseau cyclable en pleine expansion...

soutenir les projets en fonction de leur intérêt local, départemental mais aussi régional, sous forme de subventions. » précise Frédérique Lémont « et l'on voit émerger des projets à l'échelle de communautés de communes, à l'intérieur du département. » Un schéma départemental cyclable qui chaque année représente pour le département un budget de 1,5 millions d'euros.

Outre le réseau de voies vertes du Marsan, de l'Armagnac et de la Chalosse un réseau de pistes vertes a été réalisé sur le linéaire d'anciennes voies ferrées. Le département a ainsi réalisé 43 kilomètres de voies vertes de Gabarret à Mont-de-Marsan, 30 kilomètres entre Saint-Sever et Dax et 20 kilomètres entre Roquefort et Captieux. « Et nous travaillons sur le projet d'un axe structurant pour compléter la liaison Gabarret – Mont-de-Marsan qui est de relier Mont-de-Marsan, Tartas, Dax et Bayonne le long des berges de la Midouze et de l'Adour. » De la Côte basque au canal latéral à la Garonne à travers les Landes, un projet qui emprunterait chemins de halage et routes départementales ou communales longeant les cours d'eau pour lequel le Conseil général assume l'étude de faisabilité. Autre projet au cœur du département : une liaison entre Mont-de-Marsan et le territoire du Parc National des Landes de Gascogne. Aujourd'hui, on recense 355 kilomètres d'itinéraires cyclables,

les 24 boucles cyclotouristiques représentent 1 665 kilomètres et 170 boucles d'itinéraires de randonnées de 5 à 25 kilomètres sont ouvertes au VTT. Des atouts de taille quand on sait que la pratique du vélo arrive en deuxième position après la plage dans les motifs de fréquentation touristique des Landes.

Suivez les guides

Découvrir notre département à travers ses 355 kilomètres d'itinéraires cyclables mais aussi ses boucles d'itinéraires de randonnées recensées dans un cycloguide co-édité par la Fédération Française de Cyclotourisme et le Conseil général des Landes. 24 circuits arpentant pistes cyclables, voies vertes et routes secondaires peu fréquentées, autant de boucles qui offrent la possibilité à tous, selon son niveau de pratique, de découvrir le département côté coulisses.

Les Landes à vélo

24 fiches circuits pour tous niveaux étudiées par la Fédération française de cyclotourisme – CycloGuide® 16 euros Pistes Cyclables et voies vertes dans le département des Landes – Conseil général des Landes – 2 euros dans les offices de tourisme.



La micro-crèche associative Tralalère a un agrément pour accueillir 10 enfants.

Tralalère, une micro-crèche inventive

Il est difficile, mais possible, d'accueillir les enfants porteurs de handicap en crèche : l'exemple de Tralalère, à Saint-Paul-lès-Dax

Dernière née des micro-crèches associatives, Tralalère est originale à plus d'un titre. Depuis le 30 août, la structure accueille des enfants valides, mais aussi porteurs de handicap, dans la mesure où ils ne nécessitent pas de gestes médicaux. À l'origine de ce projet, Mylène Scotto, Myriam Castelou et Katia Illi, assistantes sociales et éducatrice, et surtout, fondatrices il y a trois ans de l'association ASCEHA (Accueil solidaire pour enfants handicapés). « Cette association a été créée à la suite d'une enquête de terrain pour évaluer et comprendre les demandes en mode de garde des parents d'enfants âgés de 0 à 18 ans en situation de handicap », explique Katia Illi, qui est aussi directrice de la crèche. « Les résultats montrent qu'il y a de nombreux parents, qui ne bénéficient pas de prise en charge pour leurs enfants dès leur plus jeune âge, sachant que les IME les accueillent à partir de 6 ans », poursuit Myriam Castelou, directrice adjointe. De ce constat, Tralalère a vu le jour et accueille actuellement cinq bambins, avec un agrément pour 10 enfants, âgés entre 2 mois et demi et 4 ans, voire 6 ans pour les enfants handicapés. « En sachant pour ces derniers, que ce peut être un accueil à temps partiel : car ils peuvent aller à l'école, avoir des rendez-vous chez l'orthophoniste par exemple, ou d'autres professionnels. Notre projet

Micro-crèche Tralalère

Lieu d'accueil pouvant recevoir 10 enfants dont 3 enfants en situation de handicap (ne nécessitant pas de soins médicaux) de 7 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi, 47 semaines/an.

Le local : lieu d'accueil situé dans un appartement neuf de 115 m² en rez-de-chaussée d'un immeuble avec cour extérieure de 20 m², à proximité du lac de Christus.

Adresse : Hameau du Petit Béliot, bâtiment 2, appartement 33
40 990 Saint-Paul-lès-Dax
Contact : 06 82 36 46 55
crechetralalere@orange.fr

est d'être le plus souple possible », ajoute-elle. « L'accueil des enfants différents n'a rien d'original », insiste pourtant Myriam Castelou, qui rappelle que la loi impose l'accueil de tous les enfants en crèche. Autre particularité du lieu, il se veut un espace de bien-être avant tout où l'enfant évolue à son propre rythme. « Nous ne sommes pas dans la recherche des apprentissages à tout prix, ici, c'est un lieu d'épanouissement encadré par un personnel formé ». La micro-crèche occupe des bâtiments flambants neufs mis à disposition par l'Office HLM. Beaucoup d'activités leur sont proposées par le personnel, sans oublier les jeux, le parc, la pataugeoire... et les comptines que les tout petits adorent !

Entr'Acte & Scène Acte 1



Pour les plus petits, une tournée du « Vilain Petit Canard » de la Compagnie Créature.

Ancré pour deux saisons en Pays de Mugron, la manifestation Entr'Acte & Scène inaugure son Acte 1 entre ateliers de pratique théâtrale, résidence d'artiste ou encore réalisation d'œuvre de fiction sur le thème de l'altérité « Et toi, mon autre ».

Entr'Acte & Scène réédite pour deux ans sa formule au long cours de rencontres et partage d'expériences entre théâtre professionnel, théâtre amateur et public. Pour cette première saison en Pays de Mugron, d'octobre à mars 2011, un travail en profondeur à l'échelle de la communauté de communes se déroulera par le biais de compagnies professionnelles au contact du tissu associatif culturel local. Et à Mugron, hasard des appellations, c'est avec l'association Entracte aux Villages que se tissent les liens : « C'est une association qui travaille à l'année avec une programmation culturelle, un festival, 40 en paires, et qui gère la programmation du cinéma Entracte à Mugron. » explique Isabelle Disquay, chargée de mission de développement culturel territorial à la Direction de la Culture du Département. « Sans s'immiscer dans leur programmation, nous nous appuyons les uns sur les autres. » Pour explorer le thème choisi cette saison : « Et toi, mon autre », « qui ouvre tout le champ des possibles dans l'idée d'altérité », il y a le projet d'un documentaire sous la houlette du réalisateur Éric Deup et la société de production audiovisuelle Chicken's Chicots. Une classe de 4^e du collège de

Mugron est invitée à réaliser des « mini portraits d'habitants », qui, mis bout à bout, permettront de connaître le canton et seront une invitation à tous à se regarder. Autre volet, l'École du spectateur qui, cette saison, est ouverte d'une part aux scolaires – une classe du collège de Mugron à orientation Cinéma, une classe du Lycée Professionnel Agricole de Chalosse, et d'autre part à tous les habitants. Encadrés par les associations Du Cinéma plein mon cartable et Sac de Billes, les participants assistent à trois spectacles à l'issue desquels un bord de scène est organisé entre les comédiens et les spectateurs. Ces derniers viendront présenter leur ressenti, témoigner de leurs rencontres, de leurs impressions sur le spectacle vivant dans le cadre de l'Acte 2, en avril 2011.

Les scolaires de la partie

Côté théâtre, toujours dans l'idée de mettre en relation professionnels et amateurs, la compagnie L'Atelier de Mécanique Générale Contemporaine accompagnera 15 comédiens amateurs du département, sous la forme d'une troupe éphémère. L'objectif étant de monter un spectacle à partir du texte

Clap de départ à Mugron le vendredi 15 octobre

Avec une soirée de présentation d'Entr'Acte & Scène. Rendez-vous à 19h à Salle du Foyer (Place Chantilly).

19 h - 20 h : présentation des projets Entr'Acte et Scène – Acte 1 sur le thème « Et toi, mon autre » par les artistes invités : Éric Deup, réalisateur (Chicken's Chicots, Paris), Jean-Claude Bourbault, comédien, Jean-Philippe Ibos, metteur en scène (Atelier de Mécanique Générale Contemporaine, Bordeaux), La Compagnie Créature (Blagnac), Les Padox - Compagnie Houdart-Heuclin (Paris) et L'association Sac de Billes (Mugron).

Soirée orchestrée par la Compagnie Les Oiseaux de Passage (Talence)

20 h - 21 h : échanges avec les artistes autour d'un vin d'honneur.

« Cerveau disponible, la démocratie vue par la télévision », écrit par le metteur en scène Jean-Philippe Ibos avec lequel ils travailleront durant 5 week-ends à Mugron. Le théâtre pendant Entr'Acte & Scène rimera aussi avec un drôle de personnage créé par la compagnie Houdart-Heuclin : le Padox « C'est une sorte de marionnette habitable à taille humaine, avec une particularité : on ne sait pas d'où ils viennent. Le Padox, c'est l'autre, l'étranger, démultipliable, ils sortent en groupe, ne parlent pas, font des cadeaux, s'immiscent partout ». À Mugron, le Padox sera incarné par une vingtaine de personnes volontaires, formées dans des ateliers et qui déambuleront la semaine précédant l'Acte 2. Dernier volet d'Entr'Acte & Scène 2010/2011 à destination des plus jeunes : une tournée du « Vilain Petit Canard » de la Compagnie Créature pour les classes de grande section de maternelle, CP et CE1 et un travail mené par la même compagnie avec une classe de cours moyen de Mugron qui, pendant une semaine, s'installera au domaine Equiland de Cassen pour développer un projet théâtral ensemble. Rendez-vous le 31 mars 2011 pour le lancement de l'Acte 2.

Retour en photos sur le festival Arte Flamenco



1



2



3



4



5

1 - La flamme du tempérament de Juana Amaya au Cafe Cantante.

2 - Le groupe de rock madrilène Canteca de Macao est venu donné un coup de fouet au festival Arte Flamenco.

3 - Flamenco de rue avec Calle Sierpes par la compagnie Felipe Mato.

4 - Festival off au Dix Bis.

5 et 6 - La compagnie de Rafaël Amargo a fait l'ouverture du festival avec le spectacle « La difícil sencillez » consacré à la conférence de Garcia Lorca.



6



12



11



7



8



9



10

7 - Le spectacle jeune public « Flamenco Land », de la compagnie Laura Vital.

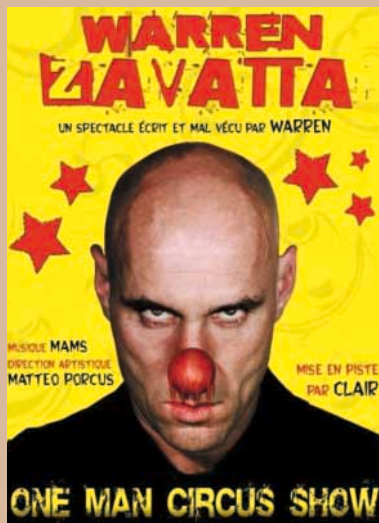
8 - Le photographe Peter Knapp, en résidence, présentera ses clichés à l'occasion d'une exposition l'an prochain.

9 - Stage Baile sous la direction de Jairo Barrull.

10 - La « scène amateur » de la Place Charles de Gaulle était la vitrine des pratiques amateurs de Arte Flamenco 2010.

11 - Guitariste exceptionnel, Manuel Berraquero a mis en musique son art avec les stagiaires du festival.

12 - Belen Lopez, danseuse et chorégraphe, a montré toute sa grâce lors du spectacle de clôture.



● **Du 1^{er} au 9 octobre**
AIRE-SUR-L'ADOUR
 20^e Festival de théâtre

1^{er} octobre : *Destins de rue* par le Collectif du Bocal

2 octobre : *Ieto* par les lauréats Jeunes Talents Cirque Europe 2008

5 octobre : *Vive Henri IV ou La Galigai* d'après Jean Anouilh

6 octobre : *Coronado* par le lauréat Festhea Aquitaine 2010

8 octobre : *Les Fillharmonic von straße*, un spectacle symphonique et décalé pour se réconcilier avec la musique classique

9 octobre l'après-midi : *Les fautifs et Comment va la Terre ? Elle tourne...*, des clowns facétieux, polyglottes et passablement délirants (dès 4 ans)

9 octobre en soirée : *Les petits outrages* de Claude Bourgeyx

Renseignements auprès de
 l'office de tourisme au 05 58 71 64 70

● **2 octobre**
LABASTIDE D'ARMAGNAC
 Le Josem

Fort d'une quarantaine de jeunes musiciens amateurs, le Josem – Jeune orchestre symphonique de l'Entre-deux-Mers – se démarque par l'intrusion de sonorités et d'instruments inattendus (batterie, percussions corporelles, chants) pour servir un répertoire varié et original allant de Mozart à La Rue Kétanou. Leur programme 2010 est placé sous le signe de la danse.

Renseignements auprès de
 la Communauté de communes du
 Pays de Roquefort au 05 58 45 66 93



Entre deux siestes

● **8 octobre**
BISCARROSSE
 Entre deux siestes,
 cirque burlesque

Quatre clowns-acrobates redonnent vie au « vagabond », personnage emblématique et atypique du cinéma muet du début du 20^e siècle.

La vie a peut-être été conçue entre deux siestes, dans une « cour de création »... Un gardien, un homme des hauteurs, un malin, un étourdi : 4 personnages vivent dans un monde où chacun est chez lui. C'est l'histoire d'une cour de création où tout s'invente à chaque croisement, un rond-point avec des portes où chaque entrée est une surprise. Un spectacle en noir et blanc, drôle et inventif pour le plaisir des grands et des petits.

Réservations auprès du CRABB
 au 05 58 78 82 82



● **12 octobre**
DAX
 Ce soir dans votre ville

Petit-fils du célèbre clown Achille Zavatta, élevé en roulotte sur les routes, musicien, comédien, acrobate, jongleur, Warren Zavatta nous livre avec humour sa vision satirique du « monde merveilleux du cirque » dans lequel il a grandi avant de cultiver ses talents au Conservatoire, au cabaret, au Cirque de Moscou, dans des spectacles de rue, ou encore au théâtre ou au cinéma. Dans cette performance spectaculaire, cet enfant de la balle démonte les mécanismes du cirque traditionnel, en révèle les coulisses et les trucages avec insolence, finesse et cruauté.

Réservations à la Régie des Fêtes
 de Dax, 15 jours avant le spectacle au
 05 58 90 99 09

● **Du 11 au 17 octobre**
MORCENX
 Plein les yeux,
 le Festival de la Magie

Close-up (magie rapprochée), magie de scène, grandes illusions, magie à grand spectacle, magie de rue, ateliers pour les scolaires, conférences, expositions, scène ouverte aux débutants, foire aux trucs... toutes les facettes de la magie sont déclinées dans ce festival qui s'adresse aussi bien aux amateurs éclairés qu'au grand public. Pendant une semaine, la magie est partout à Morcenx : à l'intérieur comme à l'extérieur, dans les écoles, dans la rue, à la médiathèque et à la maison de retraite.

À noter le spectacle jeune public *La sorcière du placard aux balais* le mercredi, la soirée close-up avec Bernard Bilis le vendredi, les deux grands galas de magie le samedi et le dimanche (avec Bertran Lotth).

Programme détaillé sur
morcenxculture.over-blog.com

Location des places auprès de
 l'office de tourisme de Morcenx
 au 05 58 04 79 50



La Parisienne © JM Palazon

● **15 OCTOBRE**
SAUBRIGUES
 Humour avec
Jean-Lou de Tapia

La vie de Jean-Jacques « c'est comme si la colombe de la paix se mangeait une vitre en plein vol ». Jean-Jacques a décidé de faire un spectacle de sa vie ; c'est alors qu'un ange passe et que Jean-Jacques s'égaré et nous chavire dans une marée haute de sentiments absurdes et déroutants. Jean-Lou de Tapia décline ici un univers incisif et émouvant, sans complaisance, aux couleurs d'un personnage authentique.

Réservations au 05 58 77 99 13

● **23 OCTOBRE**
MIMIZAN
La Parisienne

Une comédie de mœurs légère et cruelle d'Henry Becque, ami de Zola et de Rodin. Clotilde, incarnée par la comédienne Marie-Armelle Deguy, est une bourgeoise coquette et sans morale qui fait ménage à trois depuis des années ; elle se joue des hommes et les manipule avec une redoutable efficacité. Tout se passe dans le dialogue et dans l'état de désir des personnages, qui crée le ridicule, voire le pathétique, bref, le comique.

Renseignements et réservations au
 Théâtre Le Parnasse au 05 58 09 93 33



Larguez les amours



La géographie du danger

● **23 OCTOBRE**
MONT-DE-MARSAN
La géographie du danger :
 un spectacle hip hop

Adaptée du roman d'Hamid Skif (écrivain, poète et journaliste algérien), *La géographie du danger* est un solo « coup de poing » sur le parcours d'un sans-papiers. Venu chercher une vie meilleure en France, le voici à présent criminel. Il espère, attend, confronté pendant quatre ans à l'isolement. La société l'expulse, il doit se cacher mais garde l'espoir de trouver une issue. Après tout, « rien n'est plus humain que de vouloir une vie meilleure »... Hamid Ben Mahi offre ici une véritable performance des corps et des mots, prise de parole directe, environnement sonore, danse intime et répétitive jusqu'à l'explosion.

Renseignements et réservations
 à la Boutique Culture
 au 05 58 76 18 74

● **6 NOVEMBRE**
BISCARROSSE
Larguez les amours : Elsa
 Gelly chante Vincent Roca

Clown et femme fatale, Elsa Gelly joue de sa voix pour faire en permanence le grand écart. Avec espièglerie et pertinence, elle lacère les textes que lui a concoctés Vincent Roca. Du sur mesure pour cette artiste corrosive et cynique. Quand une voix (Elsa Gelly) rencontre une plume (Vincent Roca, chroniqueur au Fou du roi sur France-Inter), ça donne des ailes aux mots et de l'air aux mélodies.

Réservations auprès du CRABB
 au 05 58 78 82 82

● **10 NOVEMBRE**
MIMIZAN
La Conserverie de Vieux

Délicate alchimie entre rire et gravité, ce spectacle s'interroge sur un sujet qui nous concerne tous : la vieillesse. C'est quoi, être « vieux » ? On « conserve », mais quoi et comment ? Alice Fahrenkrug et Cécile Delhommeau ont su trouver le ton juste pour rendre à nos chers « vieux », via des tranches de vie plus truculentes les unes que les autres, un hommage plein de malice et d'intelligence.

Renseignements et réservations au
 Théâtre Le Parnasse au 05 58 09 93 33

PLUS D'INFOS :
www.landes.org
www.covoituragelandes.org

Itinéraires et Rendez-vous, les deux nouvelles manifestations de la MDL

La Médiathèque départementale propose deux nouveaux rendez-vous. L'un invite les Landais à rencontrer un écrivain ou un artiste, une fois par mois dans une médiathèque du réseau. Intitulée « Rendez-vous », la manifestation accueille Jérôme de Cuyper à Parentis le **7 octobre** et Amélie Nothomb le **17 décembre** à Morcenx.

« Itinéraires », de septembre à décembre, propose un programme éclectique de spectacles, expositions, conférences et ateliers. À chaque territoire, sa thématique : l'art en Adour, Chalosse et Tursan, le fantastique dans le Marsan, les sciences dans les Landes de Gascogne, le Moyen-Âge dans les Landes Nature Côte d'Argent et l'Astronomie en Adour Landes Océanes. Plus d'infos dans vos bibliothèques et sur www.landés.org



L'auteur de *Stupeurs et Tremblements* et *Métaphysique des Tubes* sera à Morcenx le 17 décembre.

La fin du monde au CAC de Mont-de-Marsan

Le Centre d'Art Contemporain de Mont-de-Marsan propose du **7 octobre** au **27 novembre** une exposition de Pierre Grabet intitulée « La fin du monde est reportée à une date ultérieure ». Cette création présente dessins, peintures, vidéo, sons et installations au sol. Artiste plasticien installé en Aquitaine, Patrick Grabet est déjà bien connu au Pays Basque où il a déjà exposé à plusieurs reprises. Avant de s'installer dans la région bordelaise, il présente son travail au Centre d'Art Contemporain Raymond Farbos à Mont de Marsan.

Centre d'Art contemporain
1 bis - 3 rue Saint-Vincent-de-Paul
40 000 Mont-de-Marsan
05 58 75 55 84 ou par mail
cacmontdemarsan@orange.fr



Les Tambours du Bronx.

Le café'Music fait sa rentrée !

Vendredi 15 octobre

Tété (chanson)

C'est sur scène que Tété emporte l'adhésion. En « acoustic-roots » il distille sa folk soul à la française, entre Keziah Jones et Ben Harper.

Samedi 16 octobre

Inspector Cluzo (rock)

Inspector Cluzo est aussi énigmatique que sa musique est déjantée ! Une guitare, une batterie, le feeling, et c'est parti.

On sait peu de chose à propos des deux énergumènes qui composent ce groupe fantasque et fantasmatique. Tout juste que des groupes comme Fishbone ou Infectious Grooves les ont invités sur une récente tournée australienne.

Samedi 23 octobre

en partenariat avec l'association « les amis d'Alingsos », soirée suédoise avec les artistes, Eskalina, Lovisa, Emma et Anna.

Le café'Music

4, cale de la Marine

40 000 Mont de Marsan

05 58 85 92 92



La Cie Chasseurs de Sons.

Théâtre, humour et musique au Pôle culturel du Marsan

Le Pôle culturel du Marsan propose une programmation éclectique cette automne. Au programme : humour, théâtre et musique. La compagnie Cinq de Cœur propose le **dimanche 10 octobre à 15 h** un spectacle renversant « Chasseurs de sons ». De la forêt de Rambouillet aux plaines arides du Mexique, en passant par la grande galerie du Musée du Louvre, nos cinq voyageurs du temps et du son traversent cinq siècles de musique et font d'étranges découvertes. Une quête qui les mène de Mozart à Offenbach en passant par Prince, les Rolling Stones, Brel et Gainsbourg. Le **samedi 16 octobre à 20 h 30**, les grands élèves du Conservatoire des Landes se produiront dans la grande salle, dans le cadre de l'opération « Les cuivres en fête ». Toujours en musique mais dans un autre style, les fameux tambours du Bronx viennent présenter leur nouveau spectacle, le **samedi 30 octobre**. Organisé par le café'Music, le concert sera joué par 17 musiciens sur scène, utilisant sons synthétiques et samples au service d'une rythmique très puissante.

Pôle Culturel du Marsan

190, avenue Camille Claudel

40280 Saint-Pierre-du-Mont

Plus d'infos sur

www.lepolecultureldumarsan.fr

et www.lecafemusic.com



Pour aborder un sujet si vaste, Patrick Grabet ne se limite pas à questionner la place de l'image dans la société, il s'interroge également sur la mémoire et l'identité.

FAUX PALISSANDRE	ABSENCE DE DÉSIR SEXUEL	RESIGNATION PEINTRE FRANÇAIS	SYMBOLE W ETHNIQUES	AIME FOLLEMENT HARICOTS AFRICAINS	ELLES RACONTENT DES HISTOIRES
COURTE REMARQUE TRAIT DISTINCTIF					
CENTRE D'ATTRAC-TION PARFOIS GALOPANTE			HIC ATOME ÉLECTRISÉ		CORPS PESANT
CINÉASTE AMÉRICAIN DE « LARRY FLYNT »	RUSH		CHRIS-TIANIA AVANT FONDU		
RIVALITÉ EN BOULE			GRECQUE UNE REINE	LIAISON CÉPAGE RÉPUTÉ	
BIEN TRAN-QUILLE IL MUSE AU BRÉSIL		FAIT LE SINGE SERT À LA POSTE			ARTICLE DE CHAT
		EXPOSE À LA LUMIÈRE			
COGNES TRÈS FORT					

RECETTE

CARPACCIO DE POMMES DE TERRE SUR LIT DE ROQUETTE



Pour 4 personnes.

Cuisson : 20 mn.
Difficulté : facile.
Coût : économique.

Ingrédients :
6 pommes de terre à chair ferme,
4 échalotes émincées,
1 c. à c. de gros sel,
1 beau bouquet de roquette,
200 g de feta en dés,
vinaigre de vin blanc,
huile d'olive.

Faites cuire les pommes de terre à l'eau (avec leur peau) pendant 20 mn. Démarrez la cuisson à l'eau froide, et salez en cours de cuisson avec du gros sel. Pendant ce temps, faites revenir dans une poêle les échalotes avec un filet d'huile d'olive. Lavez la roquette et assaisonnez-la avec 2 c. à s. d'huile d'olive et 1 c. à c. de vinaigre de vin blanc. Garnissez de dés de feta. Une fois les pommes de terre cuites, épluchez-les et coupez-les en fines rondelles. Présentez-les dans une assiette, accompagnées d'une belle poignée de salade.

		6				4	2
8					3	7	6
7			1	4			8
	3		4			1	
	8	9		1	5		
1	5	4	6				8 7
						6	2
9		2				8	3
4	7		2	6			1 9

Complétez la grille de manière que, pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 9 cases, tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés une seule et unique fois.

CONSEIL :
Pour débiter, rechercher les chiffres manquants dans une région (ligne, colonne ou carré).

S O L U T I O N S

● MOTS FLÊCHÉS

A	N	D	A	I	O	N	E	R	E	B	E	C
W	A	R	A	T	I	O	N	E	R	E	B	E
F	A	C	A	R	A	T	I	O	N	E	R	E
J	A	C	A	R	A	T	I	O	N	E	R	E
C	A	R	A	C	T	E	R	E	B	E	C	
P	H	O	L	E	S	I	E	D				
P	H	O	L	E	S	I	E	D				
F	O	R	M	A	N	P	S	I				
M	I	S	E	R	E	I	N					
A	I	N	S	O	L	E						
E	M	P	E	S	T	E	S					

● SUDOKU

4	7	3	2	6	8	5	1	9
9	6	2	5	7	1	8	4	3
5	1	8	3	9	4	6	7	2
1	5	4	6	3	2	9	8	7
6	8	9	7	1	5	2	3	4
2	3	7	4	8	9	1	5	6
7	2	5	1	4	6	3	9	8
8	4	1	9	2	3	7	6	5
3	9	6	8	5	7	4	2	1



et toi,
mon autre

Rencontres théâtrales

Entr'Acte & Scène

Acte 1

Pays de Mugron ~ Octobre 2010 > Mars 2011

License n° 3-1017024 / conception : www.cie.dazign.fr

www.landes.org



@ - E MINÉRAIRES



29 SEPTEMBRE - 26 DÉCEMBRE 2010
EXPOSITIONS - CONFÉRENCES - ATELIERS - SPECTACLES
DANS LES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES DES LANDES

www.PUBLICANDES.fr - edited paraffrancis

www.landes.org

bibliothèque
EN
ête



Médiathèque
départementale
des Landes